

## **Accord en vertu de la clause 2-2.03**

Le présent accord a pour objet d'amender  
l'entente intervenue

entre

le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires anglophones  
(CPNCA)

et

la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), représentée par son  
agente négociatrice, la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS)  
pour le compte des conductrices et conducteurs d'autobus scolaires  
à l'emploi de la Commission scolaire Eastern Townships

Objet :      Modification à liste d'arbitres prévue à la clause 9-2.02

Les parties conviennent de ce qui suit :

I- Le texte de la clause 9-2.02 est remplacé par le suivant :

**9-2.02**

Tout grief soumis à l'arbitrage est décidé par une ou un arbitre choisi parmi les personnes suivantes :

MÉNARD, Jean-Guy, arbitre en chef<sup>1</sup>

BARRETTE, Jean<sup>2</sup>

BHÉRER, Jacques

BRAULT, Serge

DORÉ, Jacques

FORTIER, Diane

FRUMKIN, Harvey

LADOUCEUR, André

LAMY, Francine<sup>2</sup>

L'HEUREUX, Joëlle

MORIN, Fernand

TOUSIGNANT, Lyse

VEILLEUX, Diane<sup>2</sup>

VILLAGGI, Jean-Pierre

ou toute autre personne nommée par la Centrale, l'ACSAQ et le Ministère pour agir à ce titre.

Toutefois, l'arbitre procède à l'arbitrage avec assesseures ou assesseurs si, lors de la fixation du grief au rôle mensuel d'arbitrage ou dans les quinze (15) jours qui suivent, il y a demande à cet effet par la personne représentante de la Centrale, de l'ACSAQ et du Ministère.

---

<sup>1</sup> Adresse de l'arbitre en chef :  
Greffé des tribunaux d'arbitrage  
du secteur de l'éducation  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.02  
Québec (Québec) G1R 5Y8

<sup>2</sup> Les arbitres Jean Barrette, Francine Lamy et Diane Veilleux peuvent agir à ce titre jusqu'au 30 mars 2015.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à Montreal, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de Sept 2011.

Pour le Comité patronal de négociation  
pour les commissions scolaires  
anglophones (CPNCA)

Pour la Centrale des syndicats du Québec  
(CSQ), représentée par son agente  
négociatrice, la Fédération du personnel  
de soutien scolaire (FPSS)



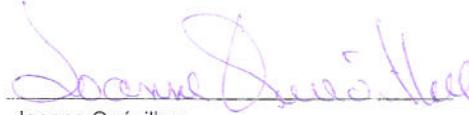
Bernard Huot  
Président, CPNCA



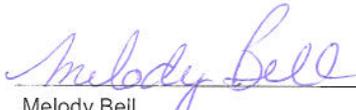
Diane Cinq-Mars  
Présidente, FPSS-CSQ



Éric Bergeron  
Vice-président, CPNCA



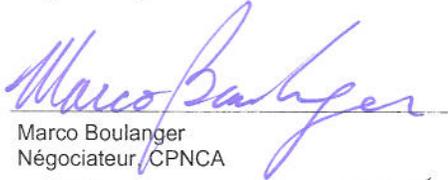
Joanne Quévillon  
Vice-présidente, FPSS-CSQ



Melody Bell  
Négociatrice, CPNCA



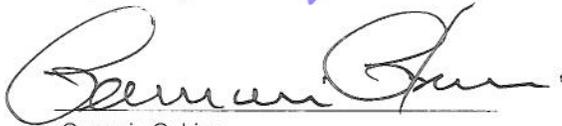
Yves Lanctôt  
Négociateur, CSQ



Marco Boulanger  
Négociateur, CPNCA



Julie-Catherine Pélissier  
Négociatrice, CSQ



Germain Gohier  
Négociateur, CPNCA